LOPEZ Manuel
532 impasse de la croix
24 660 COULOUNIEIX CHAMIERS

****Objet : Acceptation expresse de l'échange d'assiette d'un chemin rural et renonciation aux droits existants** Changement d'assiette du chemin rural à « SARRAZI »**

Monsieur le Maire

Par la présente, je soussigné(e) LOPEZ Manuel, demeurant à 532 impasse de la croix 24660 COULOUNIEIX CHAMIERS, propriétaire des parcelles cadastrées **section BN 211 et BN 212**, déclare accepter **expressément et sans réserve** le principe de l'échange d'assiette du chemin rural tel que proposé par la commune de COULOUNIEIX CHAMIERS conformément aux critères et dispositions prévus par la loi en vigueur.

Je reconnais que cet échange répond aux conditions légales applicables aux chemins ruraux et présente un intérêt conforme à l'usage public et aux objectifs poursuivis par la commune.

En conséquence, je **renonce expressément, par écrit**, pour la partie de terrain cédée à la commune dans le cadre de cet échange, à **l'ensemble des droits existants à la date de l'échange**, et notamment, sans que cette liste soit limitative :

* tout droit d'exploitation,

* tout droit de bail ou de location,

* tout droit réel ou personnel pouvant grever ladite parcelle.

Je déclare en outre que la partie de terrain cédée à la commune est **libre de toute servitude**, apparente ou non apparente, continue ou discontinue, et qu'aucun droit de passage ou autre droit au profit de tiers n'y est attaché à ma connaissance.

La présente acceptation et renonciation est faite de manière libre et éclairée, afin de permettre la régularisation administrative et juridique de l'échange d'assiette du chemin rural.

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de la présente déclaration, qui pourra être jointe à toute délibération, acte administratif ou acte notarié nécessaire à la réalisation de l'échange.

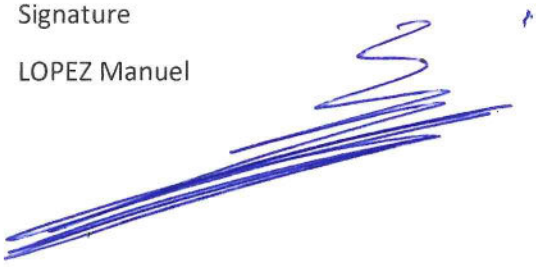
Je m'engage également à prendre à ma charge les frais de géomètre et de bornage ainsi que les frais notariaux concernant ce déplacement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à COULOUNIEIX CHAMIERS, le 16/01/2026

Signature

LOPEZ Manuel



Département de la DORDOGNE
Commune de COULOUNIEIX-CHAMIERS

Références : 2506 21

Propriété de Mme Virginie LOPEZ et M. Manuel LOPEZ

Plan de Bornage et de Division

Echelle : 1/1000

Sections BM et BN
Lieudit : "Sarazi-Nord"



ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS
SELARL KERSUAL DEFARS
Géomètres Experts Associés
72 Avenue FOCH 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS
Tél : 05.53.53.28.66
n° d'inscription 2010 C 200001

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Dressé le 10/07/2025 par la SELARL KERSUAL DEFARS
mis à jour après numérotation le 19 août 2025
Géomètres Experts Foncier Associés
72, Avenue M. FOCH 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS
Tel : 05 53 53 28 66
e-mail : geometre@kersualdefars.fr

Coordonnées des sommets dans le système RGF 93
(projection conique CC45 par méthode GPS)
Ces données seront enregistrées sur le portail géofoncier
www.geofoncier.fr

SOMMET	X	Y	Matérialisation
A	1517376.77	4222016.42	Borne O.G.E. nouvelle
B	1517411.55	4221885.73	Borne O.G.E. nouvelle
C	1517432.66	4221889.31	Angle Sud-Est du pilier
D	1517431.72	4221884.14	Borne O.G.E. existante